



DUREE :

14 heures

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Toute personne appelée à utiliser des échafaudages de pied, à en faire le montage, démontage et les vérifications journalières.

Etre reconnu apte médicalement au travail en hauteur

Etre majeur (ou dérogation de l'inspection du travail)

Avoir été formé au port du harnais.

MODALITES DE FINANCEMENT :

Cette formation est éligible au CPF, au financement par pôle emploi ou par l'employeur (OPCA).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Monter et démonter, utiliser les échafaudages de pieds en toute sécurité et effectuer les vérifications journalières

Connaître les textes réglementaires régissant ce métier

Travailler en sécurité lors de la mise en place du matériel et acquérir la connaissance des risques liés au travail en hauteur

METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés théoriques et entraînement pratique

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

Salle équipée d'une chaise et une table par stagiaire; vidéoprojecteur, diaporama, échafaudage et espace dédié.

Formateur échafaudage.

SANCTION DE LA FORMATION :

Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire en fin de formation.

CONDITIONS D'EVALUATION ET DE VALIDATION :

Tests d'évaluation théorique ; réalisés en fin de session théorique.

Tests d'évaluation pratique lors des opérations de montage.

CONTENU DE LA FORMATION :

FORMATION THEORIQUE

Les partenaires CRAM, IT, professionnels, OPPBTP,... etc.

La réglementation, le décret, les obligations de chacun.

Les déclarations obligatoires ; DICT. et arrêtés de voirie.

Savoir lire et comprendre la notice du fabricant.

Les responsabilités du monteur d'échafaudage.

La hiérarchie, savoir rendre compte.

Connaître les limites de son travail.

Savoir prendre les initiatives dans son travail.

Connaître la qualité dans son travail et le coût de la non qualité.

Les différents types d'échafaudages et leur utilisation.

Les différents classements des échafaudages et leur résistance.

L'analyse des risques rencontrés lors du montage et du démontage.

L'environnement de travail.

Les travaux de préparation sur le chantier.

La préparation des assises

Le montage en sécurité.

Connaissance des règles de stabilité.

Mise en place des ancrages et amarrages

La signalisation temporaire.

L'utilisation des EPI nécessaires au montage en sécurité.

Connaître les règles de sécurité qui permettent un travail assuré

P1/2

Savoir effectuer tous les contrôles indispensables à la sécurité
Savoir mettre en œuvre les mesures de sécurité obligatoires
Savoir mettre son EPI pour la protection des chutes de hauteur
Savoir réaliser une analyse des risques « in situ »

FORMATION PRATIQUE

Prise en charge du matériel.
Savoir contrôler le matériel avant montage.
Savoir stocker au déchargement.
Savoir préparer les assises.
Savoir mettre son EPI (Harnais, lignes de vie)
Savoir utiliser des lignes de vies existantes.
Savoir baliser et protéger la zone de travail.
Mettre en place les panneaux obligatoires.
Savoir monter en sécurité.
Savoir réaliser les ancrages et amarrages.
Démonter l'échafaudage en sécurité.
Contrôler le matériel après démontage.
Rendre compte des opérations de montage et de démontage.